



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE** lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 4 juillet 2022** à 19 h 30 heures à la **salle Desjardins du complexe sportif sis au 20, chemin Raphaël**, à La Pêche, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour une propriété située au **501, chemin du Lac-Teeples (lot 5 919 697 du cadastre du Québec)**.

La demande vise à permettre la construction d'une habitation rustique (camp de chasse) dont la superficie excède la superficie maximale que prévoit la réglementation. Plus spécifiquement, la demande porte sur l'objet suivant :

- Permettre une superficie de 62,43 mètres carrés alors que l'article 6.1.16 du Règlement de zonage 03-429 prévoit une superficie maximale de 23 mètres carrés.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante : [reception@villelapeche.qc.ca](mailto:reception@villelapeche.qc.ca), **avant le 4 juillet 2022**.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 1<sup>er</sup> juillet à 16 h, à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>.

**DONNÉ à La Pêche, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022.**

  
M<sup>e</sup> Sylvie Loubier  
Greffière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Me Sylvie Loubier, greffière, directrice des affaires juridiques et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022.

  
M<sup>e</sup> Sylvie Loubier  
Greffière

DIRECTION GÉNÉRALE